

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1468

présenté par
M. Mesnier, rapporteur

ARTICLE 10

À l'alinéa 10, substituer au mot :

« établies »

le mot :

« prévues ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.